

CDG Express : faute de taxe sur les billets d'avion, un nouveau financement à trouver

Lionel Steinmann

 @lionelsteinmann

Le lobbying de Jean-Marc Janaillac, le PDG d'Air France-KLM, a fini par payer : la taxe que le gouvernement projetait d'instaurer sur les passagers au départ et à l'arrivée de Roissy-Charles de Gaulle pour contribuer au financement du CDG Express, la future liaison ferroviaire directe entre l'aéroport et la capitale, ne verra pas le jour avant 2024.

L'exécutif prévoyait pourtant que cette taxe, d'un montant de 1 euro environ, s'applique dès 2017. Ce nouveau prélèvement avait été notifié à Bruxelles et devait voir le jour dans le cadre de la loi de finances rectificative. La mise en place d'une res-

source dédiée, effective dès le premier coup de pioche, devait servir, selon les promoteurs du CDG Express, à convaincre des banques de financer ce chantier, évalué à 1,7 milliard, aux côtés de Paris Aéroports et de SNCF Réseau.

Il faudra trouver un autre argument. Jean-Marc Janaillac, qui avait écrit dès le mois d'août dernier à Manuel Valls pour s'insurger contre ce prélèvement – qui aurait coûté, selon ses estimations, 17 millions par an à Air France –, a arraché un arbitrage favorable ce week-end. Le secrétaire d'Etat aux Transports, Alain Vidalies, a annoncé lundi que la taxe ne s'appliquerait finalement qu'à partir de la mise en service du CDG Express, en 2024.

Reste à trouver comment séduire tout de même des investisseurs. « *Le gouvernement fera connaître dans les prochains jours le mode de financement alternatif*, a promis Alain Vidalies. *Ces dispositions seront intégrées dans le projet de loi de finances rectificative.* » Selon une source proche du dossier, Paris Aéroports et SNCF Réseau pourraient apporter à leur filiale commune chargée de réaliser le projet un peu plus de fonds propres que les 500 millions initialement prévus. La Caisse des Dépôts devrait aussi prendre part au projet et les trois acteurs planchent sur une nouvelle architecture de financement. Pas de temps à perdre : si le projet devait souffrir d'un nouveau retard, il ne serait prêt à temps pour les Jeux Olympiques de 2024. ■